

Le 4 juin 2020

VILLAGE LANDAIS ALZHEIMER

L'accueil des villageois va pouvoir débuter

Deux ans jour pour jour après la pose de la première pierre, et dans un contexte fortement impacté par la pandémie de coronavirus, le Village Landais Alzheimer, initié et porté par le Conseil départemental des Landes avec le soutien de l'Agence Régionale de Santé, peut annoncer l'accueil de ses premiers résidents. « Un soulagement pour les malades, leurs proches et les professionnels de ce lieu expérimental unique en France », relève Xavier Fortinon, Président du Département des Landes.

La crise sanitaire a conduit à l'interdiction des entrées en EHPAD en France dès le mois de mars. L'accueil des résidents au sein du Village, initialement prévu début avril, n'a donc pas pu être effectué. La direction du Village Landais Alzheimer, avec l'accord de l'Agence Régionale de Santé, a décidé de relancer les admissions. Afin d'établir un plan d'actions pour pouvoir le faire dans les conditions sanitaires actuelles, il a été fait appel au Centre d'appui pour la Prévention des Infections Associées aux Soins (CPIAS) du C.H.U de Bordeaux. C'est sur la base de son expertise que les conditions et étapes suivantes ont pu être établies.

Des conditions d'entrée sécurisées

Pendant plusieurs semaines, les aidants ont été contraints de faire traverser la pandémie à leur proche à domicile ou dans leur établissement antérieur. Suivant les recommandations du Ministère de la Santé, chaque résident devra, pour faire son entrée au Village, subir un test virologique. Une fois le résultat négatif avéré, il pourra emménager ; une période de quatorzaine sera alors respectée.

La configuration de la partie hébergement du Village est propice à une prise en charge qualitative d'un point de vue sanitaire. Avec ses quatre quartiers isolés composés chacun de quatre maisonnées d'habitation pouvant accueillir 7 à 8 personnes, il est possible de ne pas confiner les résidents en chambre : ils seront libres de circuler dans leur maisonnée (300m²). Les professionnels eux aussi travailleront à cette échelle, en étant spécifiquement affectés à une maisonnée par quatorzaine. Les promenades dans le parc paysager (5 hectares) seront autorisées mais le résident devra être accompagné pour s'assurer du respect des règles de distanciation.

Calendrier et organisation

Les 90 villageois prévus en hébergement permanent pourront tous être accueillis entre juin et juillet. 3 des 4 quartiers du Village seront ainsi occupés. Le dernier quartier (30 personnes), destiné à terme à accueillir les villageois en accueil de jour ou en hébergement temporaire, permettra une souplesse de gestion dans les prochaines semaines, notamment s'il s'avère nécessaire de devoir isoler une personne atteinte du Covid-19.

Contact presse : Mathilde CHARON-BURNEL

Département des Landes

Tél. : 05 58 05 40 32

Port. : 06 72 56 12 82

Mél : presse@landes.fr

32 résidents arriveront le 11 juin, 30 le 25 juin et 28 le 9 juillet (dont les personnes de moins de 60 ans).

Sur le premier groupe de 32 villageois, 24 personnes (soit 75%) arrivent de leur domicile, 5 d'EHPAD, 2 d'Unité Cognitive-Comportementales (UCC) et 1 d'Unité d'Hébergement Renforcé (UHR). La répartition est de 21 femmes et 11 hommes pour une moyenne d'âge de 80 ans.

L'organisation des admissions est établie pour que les différentes familles et villageois ne se croisent pas : horaires, entrées et portails différents. Le nombre de personnes présentes par maison sera limité à 10, professionnels et résidents compris. Un professionnel sera nommé pour chaque arrivée de villageois.

Concernant les professionnels du Village, après plusieurs semaines de mise à disposition dans des établissements médico-sociaux et/ou des structures sanitaires majoritairement landaises pour aider à la lutte contre le virus, ils se soumettront aux règles strictes qu'imposent les gestes « barrière » face au risque. Revenus sur site le 11 mai, une période de quatorzaine a été observée. Par ailleurs, ils ne viendront pas travailler s'ils ont de la fièvre (température supérieure à 38°C).

Une étape partielle de la vie du Village

C'est aujourd'hui une belle étape de la vie du Village qui est franchie dans l'attente d'une autre facette du projet : l'ouverture sur la vie sociale. En effet, le contexte pandémique contraint à reporter l'ouverture au grand public des commerces et services de la Bastide (Médiathèque, Auditorium, Coiffeur, Café-restaurant, Centre de santé...). Dans le même ordre d'idées, les 120 bénévoles qui accompagnent le projet depuis 2016 doivent attendre pour pouvoir apporter leur contribution essentielle à la vie quotidienne du Village et des villageois.

Du côté de la recherche, autre aspect innovant du projet, le programme d'évaluation de l'impact du Village de l'INSERM et l'étude INNOV'PAD sur les projets innovants de prise en charge de la maladie d'Alzheimer et maladies apparentées se sont adaptés afin de pouvoir être menés dans ce contexte particulier.

La pleine ouverture en septembre ?

En septembre, le 4^e et dernier quartier pourrait s'ouvrir, les bénévoles investir les lieux et les commerces et services du Village être accessibles au grand public. C'est alors que cette expérimentation unique en France prendra toute sa dimension.

Veuillez trouver au lien <https://villagealzheimer.landes.fr/telechargements> les éléments libres de droits suivants :

Dossier de présentation du Village Landais Alzheimer
Clip vidéo virtuelle de présentation
Images en drone du Village Landais Alzheimer
Photographies libres de droits du Village Landais Alzheimer

Contact presse : Mathilde CHARON-BURNEL

Département des Landes
Tél. : 05 58 05 40 32
Port. : 06 72 56 12 82
Mél : presse@landes.fr